

Réf : CNIG 2024-021

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

### Ordre du jour

- **Présentation du dispositif régional de l'INSEE**
- **Point sur le groupe de travail gouvernance de la donnée territoriale**
- **Points divers**

### Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

## Principales conclusions

### Organisation de l'INSEE en région

Les directions régionales de l'INSEE regroupent 4/5 des effectifs dans des services production sur des données d'entreprises et des données sociales. L'INSEE manipule des données administratives nominatives individuelles issues de différentes administrations, mais également des données issues d'enquêtes (recensement de la population (RP), enquête emploi en continu (EEC), etc..). Selon les échantillons les enquêtes ne sont pas toutes territorialisables.

Un service national des traitements des données administratives, basé à Metz, est chargé de géolocaliser les données en utilisant les adresses ou les parcelles, avec une phase de reprise manuelle.

Les données sont ensuite exploitées en les croisant avec d'autres données de l'INSEE et les données externes des services statistiques des ministères (SSM).

Les données territoriales sont disponibles sur le site <https://statistiques-locales.insee.fr> sous forme de tableaux, graphiques au niveau communal ou infra communal (Carreau, Iris, quartier prioritaire de la Ville (QPV)). Les données sont également téléchargeables.

Pour des demandes concernant des données individuelles, le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) permet un accès après une habilitation délivrée par le comité du secret ; il fournit un code non-signifiant pour faire des appariements.

Enfin pour des demandes spécifiques, une prestation à façon facturée peut être réalisée.

### Remarques

L'utilisation de la BAN dans les processus de géolocalisation mis en œuvre par l'INSEE devrait en faciliter la réalisation, celle-ci est en cours d'étude à l'INSEE, en complémentarité des autres moyens déjà mis en œuvre.

Dans le cadre de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), les communes ont besoin de faire des projections territorialisées d'urbanisation à des mailles très fines. Aujourd'hui l'INSEE dispose de modèles de projection de population au niveau des régions et départements, peu adaptés à des niveaux plus fins. L'IGN souhaite pouvoir traiter ce type de modélisation à grande échelle dans le jumeau numérique qu'il a en projet en y intégrant différents modèles de projection de population, d'urbanisation, d'évolution climatique en collaboration avec l'INSEE, MétéoFrance, etc.

Le modèle de l'INSEE nécessite parfois une adaptation en fonction des territoires (par exemple pour les zones frontalières) et il est possible de l'appliquer sur des zones inférieures au département si celles-ci contiennent au moins 80 000 habitants.

L'INSEE est ouvert à de la production collaborative avec les collectivités, celle-ci doit être étudiée au cas par cas. Concernant l'utilisation du référentiel national des bâtiments pour la géolocalisation, l'INSEE précise qu'il utilise une localisation au local et travaille avec la DGFIP et le SDES du MTECT à la mise en place d'un référentiel des locaux. Des liens avec le référentiel des bâtiments et avec la BAN seront étudiés.

Les collectivités ont souvent besoin d'avoir des informations de grande finesse pour prendre des décisions pertinentes d'aménagement. Ainsi avoir les effectifs réels des établissements plutôt que des tranches d'effectifs serait utile. De même pour une table de passage entre les carreaux INSEE et les bâtiments.

Le Conseil national de l'information statistique (CNIS) est l'organe de gouvernance nationale de la statistique. Une commission territoires du CNIS présidée par Jean-Marc Offner est à l'écoute des demandes locales en matière de statistique et établit une priorisation en fonction des moyens et des contraintes de préservation du secret statistique.

Une présentation du CNIG est prévue lors de la prochaine réunion de la Commission territoires du CNIS du 6 juin.

## Point sur le groupe de travail gouvernance de la donnée territoriale

Le groupe de travail s'est réuni le 19 avril avec une quarantaine de participants. Le projet de mandat du groupe est en [ligne](#) et est ouvert aux commentaires.

Les premiers travaux du groupe portent sur la définition de la donnée territoriale et le périmètre des Comités territoriaux de la donnée (CTD).

Les premiers échanges ont fait ressortir que le niveau régional est pertinent, mais qu'il est nécessaire d'articuler avec les différentes échelles des territoires (EPCI), et avec les acteurs nationaux (Dinum, ANCT). Il est important que les CTD puissent mobiliser des élus.

Un recensement des démarches de création de CTD a été initié et sera à compléter. Les régions Pays-de-la-Loire, Occitanie, Ile-de-France ont confirmé leur souhait de mettre en place des comités territoriaux de la donnée. Dans d'autres régions des réflexions sont en cours.

Il sera aussi important que le sujet de la donnée soit bien identifié comme fondamental pour outiller les COP régionales.

## Points Divers

Comment mieux intégrer les besoins des outre-mer ?

- Actuellement le CNIG programme ses réunions en visio conférence à des horaires facilitant la participation des départements d'outre-mer. Cela permet une bonne participation aux travaux communs, et il ne semble pas utile de prévoir, à ce stade, des groupes de travail spécifiques aux outre-mer qui auraient le désavantage de moins contribuer au partage d'expérience, dans les deux sens, entre les départements de l'hexagone et ceux de l'outre-mer.
- La fonction de décloisonnement institutionnel et territorial du pôle et plus largement des organes du CNIG est soulignée.
- La question de la participation des territoires du Pacifique se heurte à la question du décalage horaire. Cependant il serait tout à fait pertinent que ces territoires puissent être associés aux travaux du CNIG, étant soumis sur certains sujets aux mêmes réglementations que le reste du territoire national (exemple sur l'adresse). Un dispositif adapté reste à trouver.
- Les idées ou les recommandations à ce sujet sont les bienvenues.

Annonce de l'IGN

- L'IGN avec CEREMA et l'INRIA, lancent dans les prochaines semaines, dans le cadre du projet de jumeau numérique du territoire, un appel à « communs territoriaux » pour faire remonter des cas d'usages complémentaires à ceux déjà identifiés, et des solutions de jumeaux numériques déjà opérationnelles ou en projet.

Sujets pour les prochaines réunions du pôle

- La question du littoral et de la gestion du trait de côte pourrait être abordé lors d'une prochaine réunion. C'est un sujet où il y a beaucoup d'acteurs et où la question de la donnée de référence est posée. Un projet de feuille de route nationale sur le trait de côte, sur demande de la DGALN, est en cours d'élaboration par le CEREMA, le BRGM, et l'IGN.
- Le comité de coordination des bases d'occupation du sol est toujours actif, mais il n'a pas pu se réunir pendant une longue période. Une réunion sera programmée prochainement.

## Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 11 septembre 2024 à **14h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

## Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service des partenariats et relations institutionnelles
	David	DI MARCO	Chef de département service des partenariats et relations institutionnelles
INSEE	Xavier	BONNET	Chef de département action régionale
ANEL	Eymeric	SIEFERT	Juriste
FNAU	Laurie	GOBLED	Institut Paris-Région
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	FNCCR
MTECT-CGDD	Hélène	BEGON	Ecolab
	Emmanuel	PASCO-VIEL	Ecolab
	Clément	JAQUEMET	Ecolab
	Sébastien	PONS	Ecolab
MTECT-DNUM	Luc	BOYER	DNUM
Ministère des sports	Rémi	DHALLUIN	Coordinateur National Data Equipements Sportifs
Afigéo	Gwenaël	MARTIN	Afigéo
Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric	DENEUX	CRAIG
Grand-Est	Marie-Christine	SCHOTT	Région Grand-Est
Guadeloupe	Franz	DELANNAY	DEAL Guadeloupe
Guyane	Boris	RUELLE	Guyane-SIG
Hauts-de-France	Cédric	ANSARD	Région Hauts-de-France – Géo2France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	GéoIDF
Mayotte	Routbati	ABDALLAH	DEAL Mayotte
Normandie	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Guillaume	BLANCHARD	GIP ATGeri
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG